

Domaine Santé MScSa
Orientation : Ergothérapie
LEADERSHIP PROFESSIONNEL ET COMMUNICATION
1. Caractéristiques du module
Code : S.SA.359.ERLEAD.F.21

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2021-2022

Année d'études : 1^{er} 2^e 3^e
Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire

 Module optionnel obligatoire

 Module optionnel

Catégorie : Module principal

 Module lié au module principal

 Module facultatif ou complémentaire

Niveau : Module de base

 Module d'approfondissement

 Module avancé

Organisation temporelle :
 Module sur 1 semestre

 Semestre d'automne

 Module sur 2 semestres

 Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :
 Français

 Allemand

 Anglais

Temps de cours : 30h. **Temps de travail personnel individuel :** env. 120h.

Lieu de cours : Haute école de travail social et de la santé, Lausanne / Suivi à distance (notamment par visioconférence)

2. Prérequis
 Avoir validé le/les modules

 Avoir suivi le/les modules

 Pas de prérequis

 Autres :

3. Compétences visées/objectifs généraux d'apprentissage
Rôles majeurs exercés
 Rôle d'expert

 Rôle de manager

 Rôle d'apprenant et de formateur

 Rôle de communicateur

 Rôle de promoteur de la santé

 Rôle de professionnel

 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

Bm1. Communiquer de manière claire avec des pairs, avec des non-spécialistes et les médias sur des sujets complexes ou innovants touchant la santé et les occupations humaines.

Bm3. Contribuer à l'établissement de procédures de transmission d'informations écrites et orales efficaces auprès des partenaires dans le système social et sanitaire.

Cm2. Mener des débats et contribuer au dialogue avec des pairs, d'autres professionnels de santé et des non-spécialistes en vue d'améliorer les pratiques professionnelles et interprofessionnelles au service des clients et de la société.

Dm1. Entreprendre, conduire et gérer des projets de développement et des services d'ergothérapie, en tenant compte des ressources et des implications éthiques.

Em1. Promouvoir, auprès des individus et des organisations, la prise en compte des liens entre l'engagement occupationnel, l'environnement, les situations de handicap et la santé.

Objectifs généraux du module

- Différencier les types de leadership professionnel et les objets sur lesquels ils portent.
- Identifier les éléments pour concevoir et mettre en œuvre des plans de communication.
- Expliquer les diverses stratégies pour faciliter la mise en place d'un leadership collaboratif.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage
Prérequis

Avoir une compréhension du travail en équipe dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Avoir une compréhension de la dynamique de groupe.

Maîtriser les bases de la communication et de la collaboration interprofessionnelle.

Contenus

Connaissance de soi

- Identifier ses habiletés, ses compétences et ses difficultés ou zones d'incertitude.
- Analyser son fonctionnement lors de communications et de situation de leadership.
- Identifier des opportunités qui s'offrent à l'ergothérapeute pour faire preuve de leadership et des moyens qu'il peut utiliser pour l'atteindre.

- Concevoir un plan de développement professionnel pour acquérir des compétences comme leader.

Leadership

- Décrire les différentes terminologies, définitions et exemples de leadership.
- Faire la différence entre leadership et le management.
- Déterminer les liens entre le leadership et l'innovation.
- Illustrer les caractéristiques d'un leadership professionnel en santé : confiance, intégrité, communication, négociation, créativité et innovation.
- Expliquer les approches de leadership selon le contexte de travail, les priorités du milieu et l'évolution des organisations.

Communication

- Relier sa façon de communiquer et d'interagir avec son style de leadership.

Équipe

- Décomposer les aspects (humains, organisationnels et fonctionnels) qui agissent sur le fonctionnement d'une équipe et la mise en place d'un leadership collaboratif.
- Proposer différentes stratégies pour la gestion de conflits dans des équipes.
- Mettre en œuvre des connaissances sur la participation, l'engagement et la mobilisation des différents partenaires.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'enseignement peuvent connaître des adaptations au cours du semestre : possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> co-modal <-> à distance synchrone <-> à distance asynchrone) ; possibilité de décaler des enseignements et activités dans le temps ; possibilité de modalités d'enseignement alternatives.

Ce module sera conduit principalement à distance.

Cours magistraux sous forme de présentations orales avec échanges, classes inversées, analyse de cas, lectures, présentations au groupe et débats.

Pour réaliser les classes inversées, les étudiant-e-s auront lu deux articles ou deux chapitres sur le leadership et deux articles ou chapitres sur la communication.

Les premières présentations permettront d'analyser les différents types de leadership et d'évaluer comment chacun-e se projette en rapport avec sa personne, les client-e-s ou les contextes de travail.

La première classe inversée portera sur le leadership alors que la deuxième classe inversée concernera la communication et ces différents aspects.

La présentation des textes et la discussion aideront à clarifier diverses notions.

Une autoscopie permettra d'analyser son style de communication.

Exigences de fréquentation

Selon les modalités pédagogiques utilisées, la présence est déterminée différemment. La professeure responsable de l'enseignement déterminera si la participation aux activités prévues durant les cours obligatoires est atteinte. Si ce n'est pas le cas, elle déterminera le travail supplémentaire à réaliser et le transmettra à l'étudiant-e concerné-e.

La présence aux classes inversées, aux présentations orales et à la présentation du plan de communication sont obligatoires.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fait à partir de 4 modalités :

- 1) la contribution de l'étudiant-e lors des deux classes inversées (¼ de la note finale). Les critères d'évaluation sont la maîtrise du sujet, la qualité de la communication et la contribution aux échanges.
- 2) l'analyse de cas en situation réelle (¼ de la note finale). Il s'agit d'élaborer en équipe un plan de communication afin de favoriser le leadership des ergothérapeutes auprès de l'association suisse des ergothérapeutes. L'équipe devra rédiger un court rapport (maximum 30 pages). Le délai de reddition du rapport sur l'analyse de cas sera spécifié en début de module. Les critères d'évaluation sont : a) le contenu du plan de communication ; b) la prise en compte des caractéristiques de la structure, du fonctionnement de l'association et des rôles de cette association pour promouvoir le leadership en ergothérapie lors de l'analyse ; c) les recommandations, outils et moyens proposés pour favoriser le leadership en ergothérapie.
- 3) une présentation orale individuelle devant le groupe et les partenaires impliqués dans l'étude de cas (¼ de la note finale). L'étudiant-e choisira de traiter dans son exposé oral un aspect du plan de communication et du leadership. L'évaluation se fera par les pairs, la professeure, la responsable du module et des représentants du partenaire. La forme de la présentation sera individuelle, d'une durée de 15 minutes par personne (environ), incluant un support visuel présentant le sujet et l'angle d'analyse. Les critères d'évaluation sont : a) la pertinence du sujet et son approfondissement ; b) la rigueur et le contenu de l'analyse ; c) la qualité de la communication.
- 4) une auto-évaluation des apprentissages réalisés et des défis à relever pour devenir un leader de demain (¼ de la note finale).

La moyenne de ces différentes évaluations (classe inversée, rapport en lien avec le plan de communication, présentation orale et auto-évaluation) contribuera pour la note finale du module selon la pondération indiquée ci-dessus.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note égale ou supérieure à 4. Les évaluations sont notées de 6 (meilleure note) à 1. Les notes partielles sont attribuées au dixième, la note finale du module est attribuée au ½ point.

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'évaluation peuvent connaître des adaptations au cours du semestre.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4

La remédiation est un dossier écrit de 1500-2000 mots qui fait la synthèse d'un des thèmes du cours dans lequel l'étudiant-e aura montré des difficultés importantes.

Le délai de reddition du dossier est déterminé lors de la transmission des consignes pour sa réalisation. La note que le dossier obtient remplace celles des ou de la partie insuffisante et une nouvelle moyenne est calculée. Non rendu, il obtient 0 et la note du module est recalculée en conséquence.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

- Barr, J., & Dowding, L. (2016). *Leadership in health care* (3^e éd.) London : Sage Publications.
- Begun, J.W., & Malcolm, J.K. (2014). *Leading public health. A competency framework*. New York, NY : Springer publishing company.
- Braveman, B. (2016). *Leading & managing occupational therapy services. An evidence-based approach* (2^e éd.). Philadelphia, P.A. : F.A. Davis
- Gabel, S. (2001). *Leaders and health care organizational change. Arts, politics and process*. New York, NY : Kluwer academic/Plenum publishers.
- Goleman, D., Boyatzis, R., & McKee, A. (2005). *L'intelligence émotionnelle au travail*. Paris, France : Village Mondial.
- Goodwin, N. (2006). *Leadership in health care. A European perspective*. Oxon, UK: Routledge.
- Harrington, N.G. (2015). *Health communication. Theory, method, and application*. New York, NY : Routledge.
- Hugman, B. (2009). *Healthcare communication*. London, UK : Pharmaceutical Press.
- Ledlow, G.R., & Stephens, J.H. (2018). *Leadership for health professionals. Theory, skills and applications* (3^e éd.). Burlington, MA : Jones and Bartlett Learning Books.
- Northouse, P. G. (2007). *Introduction to leadership. Concepts and practice* (4^e éd). Los Angeles, CA: Sage.
- Paquet, R. & Lalanne, J. (2013). *Leader mode d'emploi. 10 compétences essentielles pour communiquer, collaborer et innover*. Montréal, QC : Les Editions de l'Homme.
- Pelote, V., Route, L., & Malone, M. (2007). *Masterpieces in health care leadership. Cases and analysis for best practice*. Sudbury, MA : Jones and Bartlett Publishers.
- Porter-O'Grady, T., & Malloch, K. (2010). *Innovation leadership. Creating the landscape of health care*. Sudbury, MA : Jones and Bartlett Publishers.
- Redmon, K. (2008). *Leadership by engagement. Leading through authentic character to attract, retain and energize*. Toronto, ON : Engagement Publishing.
- Truskowski, S. (2017). *Leadership within occupational therapy: A mixed methods study*. Thèse de doctorat, Nova Southeastern University, USA.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Michelle Monin

Enseignant-e-s : Sylvie Tétréault, Michelle Monin et d'autres intervenants à définir en fonction de l'analyse de cas.

07.07.2021 MMN

Validation : 21.09.2021 / LSA